

Animations à venir

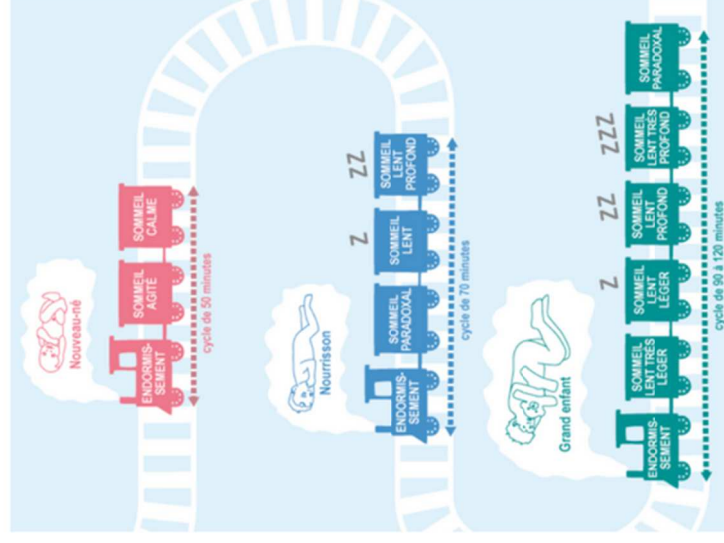


- **Groupes d'échanges de pratiques professionnelles sur la langue des signes :**
1 jeudi par mois de 18h30 à 19h30, avec l'intervention de Valérie Michel, assistante maternelle de Breteuil, formée à la LSF
- **Mercredi 14 décembre : Fête de Noël, et spectacle "Les incroyables aventures de Wilcox et Philémon."**



Il est possible de **réserver (par téléphone ou par mail) la salle multisensorielle du Relais** pour vous y rendre avec les enfants que vous accueillez ! N'hésitez pas !

Article pédagogique



Les cycles du sommeil

Comme le sommeil de l'adulte, celui de l'enfant est organisé en cycles. Il commence par une phase d'endormissement puis des cycles de sommeil se succèdent. Chaque cycle comporte deux types de phases :

- Les phases calmes : le **sommeil "lent"**
- Elles correspondent à un sommeil dit "lent", plus ou moins profond, durant lequel l'activité cérébrale diminue.
- Les phases d'activité cérébrale intense : le **sommeil "paradoxal"**
- Il s'agit de périodes durant lesquelles le cerveau est aussi actif que pendant la journée ; c'est pourquoi on parle de sommeil "paradoxal". Durant ces phases, les personnes endormies rêvent et on observe chez elles des mouvements oculaires rapides.

Une nuit comprend 4 à 6 cycles de sommeil, et chaque cycle est composé de phases lentes et paradoxales. La durée de ces cycles et la nature des phases varient selon l'âge de l'enfant.

amélie.fr



Sophie Mention, assistante maternelle de Troussencourt a pour projet l'ouverture d'une MAM dans sa commune. Si vous êtes intéressés pour exercer au sein d'une MAM, n'hésitez pas à la contacter pour vous joindre à son projet.

Sophie Mention

@ : mention.sophie60@yahoo.com

☎ : 07.86.62.63.92

Nous vous invitons à participer à la plume du relais ! Si vous souhaitez transmettre une information, un message n'hésitez pas à nous contacter.



4 rue Raoul Levavasseur
60120 Breteuil
03 44 80 27 91

petite.enfance.canton.breteuil@wanadoo.fr

LA PLUME DU RELAIS

Le bulletin d'informations du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde

.....
 "L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir"

.....
 Maria Montessori

Les actus du relais

Les horaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30-12h	8h30-12h30	8h-12h	8h30-12h30	8h30-12h
Après Midi	13h30-17h	13h30-19h		13h30-19h	13h30-17h

Nous tenons également des permanences au centre social de **Froissy les mardis hors vacances scolaires de 14h à 17h et de 17h à 19h sur rendez-vous.**

Le RPE est un service **gratuit** qui propose **des temps d'informations, d'accompagnement, et d'animations auprès des familles, des Gardes à Domicile et des Assistants Maternels.** Vous avez la possibilité de vous rencontrer et **d'échanger sur vos pratiques professionnelles** lors d'animations variées et adaptées aux jeunes enfants.

L'équipe du RPE s'agrandit

En juin, **Ludvine Galand** a rejoint **Frédérique Daval** en tant qu'animatrice du relais. En juillet **Caroline Lecuyer** a également rejoint l'équipe dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour préparer son diplôme d'éducateur de jeunes enfants.

Les ateliers

Cette année de nouveaux ateliers vous sont proposés.

- Ateliers Pat' à Patouille
- Ateliers nature
- Ateliers Courir Bouger Sauter

Vous retrouverez également l'heure du conte, le tapis narratif, l'atelier multisensoriel et le créa-recette.

Départ en formation

Le statut d'assistant maternel permet de bénéficier de **58h de formation** chaque année. Ces heures ne peuvent se cumuler d'une année sur l'autre.

Dans l'objectif d'établir un **plan de formation**, le relais a pris contact avec **"espace consulting"**. Cet organisme travaille en partenariat avec **IPERIA** afin d'organiser et de financer des formations à destination des assistants maternels.

N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et souhaits de formation afin que le plan de formation réponde au mieux à vos attentes.

Retour sur les moments forts de l'année

La journée de l'AMA de samedi 21 mai 2022



La prochaine journée de l'AMA aura lieu le **samedi 13 mai 2023**.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée !

La sortie à la savonnerie "La salamandre" situé à Saint Paul



Les ateliers (Froissy, Bonneuil les Eaux, salle sensorielle de Breteuil)



COTE LEGISLATIF

Le paiement des congés payés

Depuis la nouvelle convention collective du 15 mars 2021, applicable au 1er janvier 2022, les modalités de paiements des congés payés ont changé.



L'indemnité de congés payés est versée à l'issue de chaque période de référence :

- soit en une seule fois au mois de juin ;
- soit lors de la prise principale des congés payés ;
- soit au fur et à mesure de la prise des congés payés.

Les modalités de son versement sont précisées dans le contrat de travail.

Toute autre modalité d'indemnisation des congés payés est proscrite.



Convention collective du particulier employeur et de l'emploi à domicile, article 102.1.2.2

Obligation d'inscription sur monenfant.fr

Les assistants maternels respectent des obligations de déclaration et d'information, notamment relatives à leurs disponibilités d'accueil. Le manquement à l'obligation de déclaration relative aux disponibilités d'accueil de l'assistant maternel ne peut faire l'objet, pour sa première occurrence, que d'un simple avertissement et ne peut constituer un motif de suspension de l'agrément ou le seul motif de son retrait. **Légifrance, Ordonnance n°2021-611 du 19 mai, article L421-4**

Le RPE peut vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Le centre socioculturel Michel Jubert par Sandy, dans lequel il est possible de venir faire vos démarches administratives les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h, sauf pendant les vacances scolaires.**

Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

Les bénéfices du travail en MAM

- Sortir de l'isolement
- Mutualiser les compétences professionnelles
- Travail en équipe
- Renforcement de l'identité professionnelle

lesprosdelaPetiteenfance.fr

Cadre législatif

- Loi 2010-625 du 9 juin 2010 relative à la création de MAM
- Guide ministériel à l'usage des services de PMI et des assistants maternels, 2016.

Nous sommes dans l'attente d'un nouveau guide référentiel des MAM.

Aides financières

Tout comme l'exercice à domicile, les assistantes maternelles travaillant dans une MAM bénéficient de la **prime d'installation**, ainsi que le **prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (PALA)** versés par la CAF.

L'ouverture d'une MAM ouvre droit à **une aide au démarrage de 3 000€**.

Depuis le 1er janvier 2021, les projets de création ou d'extension de Mam sur certains territoires peu dotés en modes d'accueil ou faisant l'objet d'un appel à projet local peuvent être éligibles à des aides à l'investissement versées par les Caf. **(Plan d'investissement pour l'accueil du jeune enfant PIAJE, Circulaire 2021-009)**